



L'AUTORITÉ FINANCIÈRE DES PREMIÈRES NATIONS SE RÉJOUIT DU SOUTIEN CROISSANT ACCORDÉ À UNE NOUVELLE MÉTHODE POUR ACCÉLÉRER LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES AUTOCHTONES

Westbank, Colombie-Britannique (le 30 juin 2022) L'Autorité financière des Premières Nations (FNFA) félicite le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord d'avoir [recommandé](#) que le gouvernement fédéral collabore avec les institutions autochtones pour mettre à l'essai une autre méthode de financement connue sous le nom de [monétisation](#) visant à remplacer la production d'électricité à partir du diesel dans les collectivités autochtones éloignées par une énergie plus propre.

La FNFA se réjouit également d'un rapport des médias selon lequel Services aux Autochtones Canada tient compte sérieusement de la recommandation du Comité de financer un projet pilote faisant appel à la monétisation.

« La monétisation pourrait changer la donne en permettant au gouvernement d'atteindre son objectif de faire en sorte que les collectivités autochtones cessent de consommer du diesel pour produire une énergie plus sûre, plus propre et plus durable sur le plan environnemental d'ici 2030, a déclaré le président-directeur général de la FNFA, Ernie Daniels. Nous croyons qu'il s'agirait d'une étape importante sur la voie de la réconciliation économique maintenant plutôt que dans un avenir lointain. »

La monétisation [modifierait le modèle de financement](#) des infrastructures par rapport au modèle traditionnel de financement « au fur et à mesure » du gouvernement du Canada et tirerait parti des marchés des capitaux pour fournir du financement aux Premières Nations admissibles afin de financer la mise à niveau de leurs infrastructures. Le Canada affecterait ensuite les fonds à la FNFA pour le service de la dette. La FNFA émettrait des débentures sur les marchés des capitaux pour financer les projets, tout comme les provinces et les municipalités financent les infrastructures.

Par exemple, un financement fédéral de 58 M\$ par année sur 10 ans pourrait débloquer des fonds de 500 M\$ pour mettre fin à la dépendance au diesel dans 15 à 25 collectivités des Premières Nations. Le coût pour le gouvernement fédéral serait largement compensé par les économies de carburant et l'entretien des systèmes désuets de production au diesel.

« Notre institution prêteuse a fourni près de 1,7 G\$ en prêts à faible coût et sans but lucratif aux Premières Nations à ce jour, mais il subsiste un déficit de 30 G\$ en matière d'infrastructures entre les Premières Nations et le reste du Canada, a ajouté M. Daniels. Nos autres institutions, le [Conseil de gestion financière](#) et la [Commission de la fiscalité des premières nations](#), sont prêtes à s'associer au Canada pour ce projet qui nous aidera à bâtir des collectivités plus saines et plus prospères. »

À propos de l'Autorité financière des Premières Nations (FNFA)

La [FNFA](#) est une institution sans but lucratif des Premières Nations qui joue un rôle crucial dans le développement social et économique des Premières Nations à l'échelle du Canada en permettant à toute

Première Nation admissible d'accéder aux marchés des capitaux à des taux concurrentiels. Créée en vertu de la *Loi sur la gestion financière des Premières Nations* en 2005, la FNFA est gérée par les Premières Nations, pour les Premières Nations. La FNFA poursuivra son expansion et sa diversification, cherchant à renforcer sa cote de crédit et à accroître les avantages financiers pour ses membres de plus en plus nombreux.

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Leanne Hunter, Conseillère principale de la FNFA

Téléphone : 613.853.2612

Courriel : lhunter@fnfa.ca